

DES VOIX CLAIRES DU MONDE POLITIQUE



Benjamin Roduit

Conseiller national (Le Centre/VS)

« Les feux d'artifice créent des souvenirs communs – dans les familles, les associations et des communes entières. Ces moments rapprochent les générations et doivent rester possibles à l'avenir. »



Bettina Balmer

Conseillère nationale (PLR/ZH)

« Le respect d'autrui et la responsabilité individuelle vont de pair. Lorsque des règles sont nécessaires, elles doivent être ciblées et adaptées aux réalités locales. Une interdiction dans toute la Suisse est inutile, disproportionnée et prive la population de sa liberté de choix. »



Edgar Bischof

Conseiller national (SVP/AR)

« Les associations et les bénévoles sont au cœur de nos fêtes villageoises. Le feu d'artifice en constitue souvent le point d'orgue. Une interdiction nationale les priverait de cette possibilité – et ferait ainsi disparaître une part de nos traditions et de notre culture. »

PARTICIPEZ DÈS MAINTENANT

Sur nein-feuerwerksverbot.ch, vous trouverez davantage d'informations sur l'initiative et la campagne du NON.

Rejoignez notre comité de soutien, téléchargez du matériel de campagne à partager autour de vous ou soutenez notre campagne par un don.



*Scannez le QR Code
et rejoignez-nous*

*Vous vous souvenez quand le ciel
s'illuminait ainsi ?*

CE QUI NOUS UNIT DOIT RESTER



29 novembre 2026

NON

À L'INTERDICTION
DES FEUX D'ARTIFICE



CE QUI NOUS UNIT AUJOURD'HUI POURRAIT DISPARAÎTRE DEMAIN.

Certains moments ne durent que quelques minutes et restent pourtant gravés dans nos mémoires. Non pas parce que nous nous souvenons de chaque feu d'artifice, mais parce que nous nous souvenons de ceux qui étaient à nos côtés.

Pour beaucoup, les feux d'artifice font partie de ces rares moments où familles, amis, voisins et communes entières se retrouvent pour célébrer ensemble. Le 1er Août, à la Saint-Sylvestre, lors de mariages, de fêtes villageoises ou de manifestations associatives.

L'initiative veut interdire la vente et l'utilisation des feux d'artifice bruyants. Les feux d'artifice traditionnels, privés ou organisés localement, disparaîtraient ainsi en grande partie dans toute la Suisse.

Nous ne perdrons pas simplement un produit. Nous perdrons une part de notre culture et de nos traditions communes.

Le respect d'autrui et des règles claires sont essentiels. Mais nos traditions méritent des solutions proportionnées – pas une interdiction dans toute la Suisse.

OUI AU RESPECT. NON À UNE INTERDICTION DANS TOUTE LA SUISSE

La Suisse n'a pas besoin d'une interdiction nationale pour réglementer les feux d'artifice de manière responsable. Aujourd'hui déjà, les cantons et les communes peuvent en limiter l'utilisation dans le temps ou dans certaines zones, ou la soumettre à autorisation. Ils peuvent ainsi adopter des solutions adaptées aux différentes réalités et aux besoins locaux.

L'initiative remplacerait cette approche différenciée par une réglementation uniforme pour toute la Suisse. Elle ne toucherait pas seulement les célébrations privées, mais aussi les traditions locales, les manifestations associatives, les fêtes villageoises et

les événements organisés par les communes. Ce qui est aujourd'hui possible grâce au respect d'autrui et à des règles adaptées aux réalités locales disparaîtrait en grande partie.

L'interdiction aurait également des conséquences économiques. Commerces spécialisés et détaillants, entreprises pyrotechniques, importateurs, organisateurs d'événements et fournisseurs perdraient une part importante de leur activité. Des emplois, des années d'expérience et un savoir-faire spécialisé seraient également menacés.

*Le message politique est lui
aussi clair :*



Conseil fédéral

NON

Recommandation claire :
rejeter l'initiative



Conseil national

NON

131 non contre 50 oui,
avec 18 abstentions



Conseil des États

NON

40 non contre 3 oui,
avec une abstention